Cfdt: 1er SYNDICAT DE FRANCE

Une DGAC unie protège tous les agents.

Élections professionnelles DGAC
3 au 10 décembre 2026
CCP contractuels ENAC

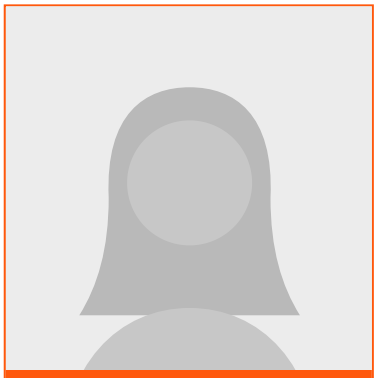
DEUX FOIS PLUS NOMBREUX EN QUATRE ANS.
DES DROITS À LA HAUTEUR ?

Enseignants, instructeurs, chercheurs, personnels de soutien : les contractuels font désormais tourner une large part de l'École nationale de l'aviation civile (ENAC). Voter CFDT à la CCP, c'est exiger **des contrats qui durent et des droits écrits**, appliqués à chacun.

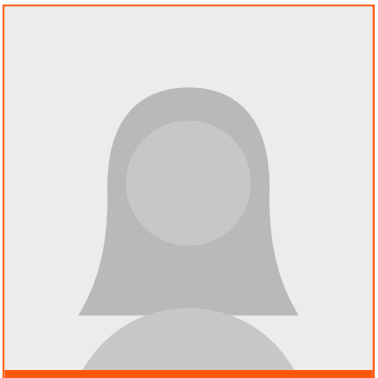
VOS CANDIDATS CFDT À LA CCP DES CONTRACTUELS DE L'ENAC



Michael CONNALLY



Rosemary BENARD



Elisabeth THOMAS



Scott STROUD

La commission consultative paritaire (CCP) est l'instance des agents contractuels : elle examine votre situation individuelle. Vous votez aussi au comité social d'administration (CSA) de l'ENAC, pour l'organisation de l'école, et au CSA ministériel, pour les grandes orientations.
Trois votes, trois rôles : votre voix dans chacune des trois urnes.

À quoi sert l'instance ?

La CCP est consultée avant un licenciement après la période d'essai, ou avant le non-renouvellement du contrat d'un agent titulaire d'un mandat syndical. À votre demande, elle examine un refus de télétravail, de temps partiel, de formation ou de congé sur le compte épargne-temps. Elle examine aussi la révision de votre compte rendu d'entretien, et siège en formation disciplinaire.

VOTER CFDT, C'EST VOTER POUR...

- **Obtenir un cadre de gestion écrit pour les contractuels de l'ENAC**, au moins aussi protecteur que celui obtenu à la DGAC en 2026.
- **Ouvrir le CDI plus tôt** aux enseignants, instructeurs et personnels de soutien dont l'école a durablement besoin, sans enchaîner les contrats courts.
- **Exiger une rémunération alignée** sur celle des fonctionnaires aux mêmes fonctions, réexaminée régulièrement, avec des règles transparentes.
- **Faire reconnaître votre ancienneté et votre expérience** dans la rémunération, contrat après contrat, sans repartir de zéro.
- **Vous accompagner dans chaque recours** devant la CCP, du premier conseil jusqu'à la séance, en tenant des délais souvent très courts.

CE QUE LA CFDT A DÉJÀ OBTENU

- **À la DGAC**, le protocole signé par la CFDT a apporté aux contractuels +5 % sur leur part indemnitaire et une part variable annuelle.
- **À la DGAC encore**, leur note de gestion de 2026 ouvre le CDI dès l'embauche sur les métiers en tension. Nous voulons ces garanties à l'ENAC, sous plafond comme hors plafond d'emploi.

NOS ENGAGEMENTS

- **Avant la séance** : conseil confidentiel, aide à la rédaction, dialogue avec votre service. **Pendant** : une défense fondée sur des faits. **Après** : le suivi de votre dossier et de vos droits.
- **Fin de contrat** : un accompagnement dès l'annonce d'un non-renouvellement, pour connaître vos droits, vos délais et vos recours possibles.
- **Nouveaux arrivants** : une information claire dès l'embauche sur votre contrat, votre rémunération et vos droits, dans chaque département de l'école.

COMMENT VOTER

Le vote est électronique, **du 3 au 10 décembre 2026**. Vous votez trois fois : CSA ENAC, CSA ministériel et CCP des contractuels de l'ENAC. Un vote par scrutin : votez aux trois.

CONTRACTUEL À L'ENAC, PAS AGENT DE PASSAGE. JE VOTE CFDT.

Cfdt: 1er SYNDICAT DE FRANCE

élections professionnelles 2026 3 > 10 DÉC. JE VOTE

Défendons tous les parcours